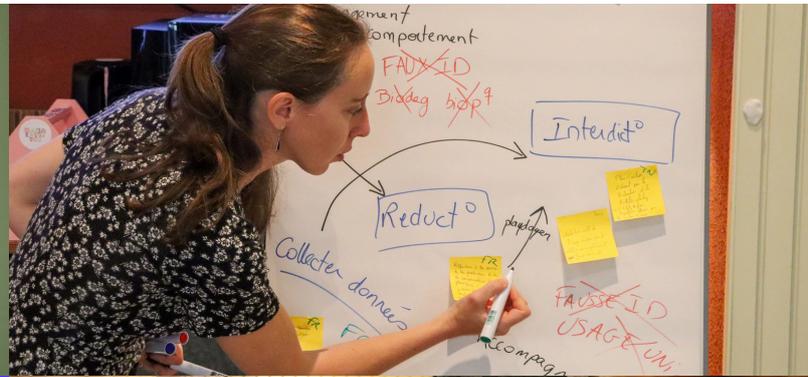


FRANCE

ALIGNEMENT DES PRIORITÉS D'ACTION DES BAILLEURS AVEC LES BESOINS SUR LE TERRAIN



BEYOND PLASTIC MED - ÉVÈNEMENT EN PARALLÈLE DE L'UNOC-3 À NICE

Compte-rendu de l'atelier du 11 juin 2025.

 beyondplasticmed.org

En France, les priorités d'actions mises en avant par les acteurs de terrain étaient globalement alignées avec les priorités des bailleurs. Tous s'accordent sur le fait que l'ensemble des actions doivent s'inscrire dans la **réduction à la source de la production et de la consommation de plastique**. Il s'agit de cibler en priorité les plastiques à usage unique et de proposer des actions en accord avec la réglementation.

RÉGLEMENTATION

Priorités selon les acteurs de terrain :

Interdiction des plastiques à usage unique et inclusion d'une réglementation sur les fausses bonnes solutions.

Actions de plaidoyer auprès des décideurs locaux, nationaux et européens en faveur de la réduction à la source de la production et de l'utilisation du plastique.



Priorités selon les bailleurs :

Actions de plaidoyer et d'accompagnement auprès des décideurs pour mettre en place une réglementation forte pour interdire/réduire la production de plastique.

Accompagner la mise en œuvre des lois sur le plastique quand elles existent.

Conseils et bonnes pratiques

1. Mise en place d'actions de **plaidoyer** (au niveau européen, national et local) pour inciter les politiques publiques à être ambitieuses en termes de réduction de la production et de la toxicité.

Conseils :

- S'appuyer sur les données existantes et mettre en avant l'impact sur la santé humaine.
- Proposer une communication juste et adaptée à la cible qui met en avant les pièges à éviter.

Exemple d'action efficace :

Pour être efficace, le plaidoyer nécessite une bonne expérience. Proposer des formations au plaidoyer à d'autres organisations/acteurs et partager des outils peut être une bonne façon de renforcer le plaidoyer en Méditerranée.

2. Mise en place d'actions pour **accompagner l'application de la loi** :

Exemple d'action efficace :

Intégrer au plan d'action local des obligations d'objectifs de réduction pour l'obtention des autorisations des autorités locales (ex : autorisation pour installer un bar de plage à condition de ne pas utiliser de plastique à usage unique). Attention aux fausses bonnes solutions : privilégier le réutilisable.

ACTIVITÉS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Priorités selon les acteurs de terrain :

Faire connaître les alternatives durables : Eviter le transfert d'impact (fausses bonnes solutions).

Former les acteurs du secteur agricole sur les enjeux de la réduction de la pollution plastique à travers l'échange de bonnes pratiques.



Priorités selon les bailleurs :

Accompagner le secteur privé pour réduire la consommation de plastique.

Eviter le transfert d'impact : fausses bonnes solutions.

Trouver/aider au développement d'activités écoenvironnementales génératrices de revenus en remplacement des activités polluantes.

Conseils et bonnes pratiques

Conseils :

- Privilégier les secteurs où il y a le plus d'usage.
- Mettre en avant les pièges au niveau des alternatives (ex : biodégradable, bioplastique etc.).
- Accompagner, conseiller et challenger les entreprises.

Outil intéressant : la science participative : pour le grand public mais aussi le secteur privé via les comités d'entreprises.

SENSIBILISATION

Priorités selon les acteurs de terrain :

Accompagner le changement de comportement.



Priorités selon les bailleurs :

Sensibiliser aux risques que présentent les plastiques sur la santé.

Sensibiliser le grand public : formation, éducation pour inciter à la réduction de l'utilisation.

Eduquer aux solutions pertinentes et durables sur le plan environnemental.

Conseils et bonnes pratiques

Cibles prioritaires : Les **autorités publiques** et le **secteur privé** (voir sections ci-dessus), le grand public et les écoles/collèges/lycées.

Grand public :

Conseils :

- Eviter les actions sporadiques
- Privilégier les campagnes multi-acteurs intégrées à l'échelle d'un territoire en assurant la coordination des actions

Ecoles :

- Conseils : Eviter les actions sporadiques. Les « one shot » n'ont pas d'impact sur le long terme.

Exemple d'actions efficaces :

- Intégration d'un module dans les programmes pédagogiques pour les élèves.
- Former les formateurs des professeurs et intégrer un module de formation qui reste en place d'une année sur l'autre.
- Engager une école dans le suivi d'une Aire Marine Educative (suivi au long terme).

Outil intéressant pour l'ensemble des cibles : la science participative.

COLLECTE DE DONNÉES

Priorités selon les acteurs de terrain :

Collecter des données pour mieux comprendre la pollution, la suivre et avoir des arguments pour les actions de sensibilisation.



Priorités selon les bailleurs :

Aucune priorité citée.

Conseils et bonnes pratiques

Si cette action n'est pas ressortie parmi les priorités des bailleurs, la nécessité de s'appuyer sur des données pour la mise en œuvre d'actions a été citée plusieurs fois.



BEYONDPLASTICMED.ORG